



REPOBLIKAN' MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALES DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

DIRECTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

PENSION DE RETRAITE

→ Qu'est-ce qu'une pension de retraite ?

La pension de retraite est une allocation versée à un agent de l'État, après la cessation de ses activités.

→ Qui peut bénéficier d'une pension de retraite ?

Cette prestation concerne les agents encadrés de l'État, les agents auxiliaires et les agents occupant les emplois EFA et ELD des administrations et services de l'État.

→ Quelles sont les conditions pour obtenir une pension de retraite ?

La pension de retraite est attribuée en fonction des années de services effectuées et de l'âge de l'intéressé. Il devra :

- ▶ soit avoir rempli quinze (15) années de services effectifs et être âgé de 45 ans
- ▶ soit être âgé de 60 ans (sans condition de services)

→ Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le dossier sera traité en un (01) mois à partir de la date de dépôt du dossier complet.

@ Quelles sont les pièces à fournir ?

D'une manière générale, les documents à fournir sont les mêmes pour tous les types de pension. Toutefois, quelques pièces diffèrent selon le cas qui se présente.

- | | | |
|--|---|--|
| ▪ Fiche de renseignements | ▪ Copie d'acte de naissance, de reconnaissance, d'adoption judiciaire des enfants | ▪ Arrêté d'intégration |
| ▪ Certificat de cessation de paiement | ▪ Relevé de service | ▪ Certificat de non interruption de Service |
| ▪ Attestation de l'ordre national pour les concernés | ▪ Décision de reclassement dans la catégorie ELD ou décision d'engagement. | ▪ Décision de radiation ou de mise à la retraite du contrôle des effectifs |
| ▪ Etat signalétique (service militaire) | | |
| ▪ Photocopie de la Carte d'Identité Nationale | | |

Chef de Service de la Liquidation des Pensions



Près Immeuble FISA Antsahabe
Rez de chaussée

ou Bureau du SRSP de votre région



slp.dsp@dgfag.mg



034 05 917 29